



Krinkels



Rapport du Conseil d'Entreprise Krinkels, siège de Naninne le 26/04/2022

Présents

Représentants de l'employeur (RE)

Patrick Palet : Président suppléant

Représentants des travailleurs (RT)

Michael Marteau (FGTB) : secrétaire

Eric Vermeiren (CSC)

Stéphane Fripiat (FGTB - suppléant)

Excusés

Peter Loyens

Fabio Cultrera (FGTB)

Pascal Evrard (FGTB)

Agenda

0. Approbation du rapport de la réunion du 22/02/2022
1. Chiffres RH
2. Informations économiques et financières
3. Autorisation de l'emploi des intérimaires Q2/2022
4. Heures flex et supp
5. Administration et Payroll Naninne
6. Divers

Rapport

La réunion commence à 9h.

0. Le PV de réunion du 22 février 2022 est approuvé par les RT.
1. Les RE présentent les chiffres relatifs aux RT (voir annexe).
2. Informations économiques et financières :
 - a. Présentation des chiffres d'affaires
 - b. Présentation des investissements
 - c. EV : Entretien des espaces verts à la caserne de Florennes pour La Défense;
début 01/04/2022 ; durée : 4 ans
 - d. PROJETS : Réfection et égouttage du Rue du Mont à Perwez;
début 07/02/2022 ; durée : 150 jours ouvrables
 - e. PROJETS : égouttage des Rues du Moulin et du Gazomètre à Braine-le-Comte;
début 01/01/2023 ; durée : 195 jours ouvrables
3. Autorisation de l'emploi des intérimaires Q1/2022 : approuvée
4. Les RE annoncent que les séances d'information concernant les nouvelles modalités sur la flexibilité et d'heures supplémentaires se sont bien déroulées. Une communication suivra sur l'intranet. Autrement dit, tout est prêt pour démarrer le 1/5 avec le nouveau système. S'il y a des questions, il est préférable de les adresser directement au service du personnel.

5. Les RE annoncent que toute l'administration du personnel et la paie se feront à Londerzeel à partir du mois prochain. Sylvie et Nathalie transféreront toute l'administration de Naninne vers Veerle Looockx, Petula Hoolants et Carine Meert. Si les travailleurs ont donc des questions sur les salaires, les absences, les certificats, les déclarations d'accidents du travail, etc., ils peuvent contacter l'une d'entre elles ou par e-mail : hr@krinkels.be. Sylvie restera le team leader et s'occupera donc toujours des heures en webatak et Nathalie se chargera des intérimaires. Les RT commentent que le départ de Stéphanie Lassance n'a pas été communiqué. Les RE s'excusent, mais confirment par la présente que Stéphanie est bien partie et a été remplacée par Nathalie Janssens. Dès qu'une communication (e-mail) sera envoyée à tous les travailleurs avec les nouvelles coordonnées, nous inclurons également cette information dans la communication.
6. Divers :
- a. Les RT demandent s'il est possible de communiquer non seulement via l'intranet mais aussi toujours par e-mail. Tous les travailleurs, pour ne pas dire presque aucun, ne sont familiers avec l'intranet, et encore moins vérifient régulièrement les nouvelles informations sur l'intranet. Les gens sont familiers avec le courrier électronique. Un exemple est l'annonce des 2 décès récents. Certains collègues n'ont pas été informés (à temps) et c'est dommage. Les RE fourniront ces commentaires à la direction et en tiendront compte à l'avenir. Nous avons délibérément choisi de partager toutes les informations sur l'intranet, mais nous voyons des opportunités de fournir également des informations nouvelles et/ou importantes par e-mail, même si c'est via un lien dans l'e-mail qui vous amène aux informations sur l'intranet.
 - b. Les RT demandent une liste téléphonique et une liste de sites à jour. Les RE les fourniront la prochaine réunion.

La réunion se termine à 10h45.

Le prochain CE est prévu le mardi 21/06/2022 à 9h00.

Pour les RT,
Le secrétaire

MARTIN



Pour les RE,
Le président

J.O. P. PACER

